EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 30 juin 2021

DEL.2021.06.30-003 - Détermination des tarifs publics du Service Enfance Jeunesse.

L'an deux mil vingt et un, le trente juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 20
- Nombre de procurations : 7
- Absents excusés : 2
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2021

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
09 JUIL. 2021
Bureau du courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin		X	CHHIM Catherine
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie		X	DEL POZO Irma
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François		X	de FRANÇOIS Béatrice
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
DELPLANQUE Emmanuel		X	
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin		X	PONS Annie
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine		X	PIGEAT Stéphane
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo		X	LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia		X	FARTHOUAT Jean-Marc

DEL.2021.06.30-003 - Détermination des tarifs publics du Service Enfance Jeunesse.
Rapporteur : Madame Roselyne TURBÉ

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis de la commission Vie scolaire / Jeunesse lors de sa séance du 10 et 23 juin 2021 ;

Il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs des services jeunesse (A.L.S.H., périscolaire, transport scolaire, Ecole Multi-sports...) pour l'année scolaire 2021/2022.

L'ensemble des services proposés connaît un réel succès depuis de nombreuses années du fait de l'augmentation des effectifs scolaires sur la commune et de l'adéquation entre les activités proposées et les attentes des usagers. Ce développement a été permis par une politique tarifaire raisonnable. En 2020, environ 19,40 % du coût de la structure a été supporté par les usagers, 50 % par la Caisse d'Allocations Familiales et le solde par le budget communal.

En 2011, la Ville de Parempuyre avait instauré pour l'ensemble de ces services une tarification en fonction du quotient familial. Afin de permettre une plus grande progressivité, le nombre de tranches a été porté à 9 en 2015.

Pour l'année 2021/2022, plusieurs adaptations sont proposées :

- L'intégration du coût des sorties en ALSH au prix de la journée d'ALSH ;
- Une adhésion forfaitaire annuelle à la maison des jeunes au prix de 5 €,
- Une adhésion forfaitaire annuelle au temps d'accueil périscolaire méridien au prix de 5 € : en effet, la CAF exige une participation des familles pour les activités organisées sur le temps de pause méridienne.

Il est donc demandé au Conseil municipal de suivre les propositions de la Commission Vie scolaire / Jeunesse et de voter les tarifs pour l'année 2021/2022 tels qu'annexés à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ayant entendu l'exposé de Madame Roselyne TURBÉ
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** les tarifs des différents services jeunesse pour l'année 2021/2022 selon les modalités indiqués ci-dessus et conformément à la pièce annexée à la présente avec effet au 01/09/2021.
- **Dit** que les recettes sont prévues aux comptes 7067-421 (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), 7067-252 (Transports scolaires) et 7067-421 (Accueil périscolaire), 706-31 (Ecole multi-sports).

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 30 juin 2021

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre

	Accueil périscolaire		
	APS matin	APS Soir	APS matin + soir
QF1	0,74 €	1,12 €	1,49 €
QF2	0,91 €	1,37 €	1,83 €
QF3	1,07 €	1,60 €	2,14 €
QF4	1,23 €	1,86 €	2,47 €
QF5	1,40 €	2,09 €	2,78 €
QF6	1,61 €	2,42 €	3,21 €
QF7	1,76 €	2,66 €	3,55 €
QF8	2,04 €	3,05 €	4,06 €
QF9	2,41 €	3,61 €	4,81 €
HC	4,84 €	7,25 €	9,66 €

	Repas
QF1	0,52 €
QF2	0,84 €
QF3	1,25 €
QF4	1,67 €
QF5	2,10 €
QF6	2,60 €
QF7	3,05 €
QF8	3,63 €
QF9	4,46 €
HC	6,04 €

	ALSH	
	demi-journée	journée
QF1	2,35 €	2,95 €
QF2	2,97 €	3,88 €
QF3	3,65 €	4,89 €
QF4	4,19 €	5,73 €
QF5	4,73 €	6,56 €
QF6	5,48 €	7,72 €
QF7	6,05 €	8,58 €
QF8	6,61 €	9,44 €
QF9	7,76 €	11,18 €
HC	16,06 €	22,85 €

	Transports	EMS	Séjours	Semaine pass'sports
QF1	24,39 €	25,11 €	14,78 €	21,55 €
QF2	28,97 €	31,24 €	19,54 €	27,35 €
QF3	33,53 €	37,80 €	24,64 €	33,58 €
QF4	38,10 €	42,95 €	28,88 €	38,57 €
QF5	42,56 €	48,95 €	33,68 €	44,32 €
QF6	48,15 €	54,66 €	38,31 €	49,82 €
QF7	52,71 €	60,97 €	43,38 €	55,87 €
QF8	59,26 €	66,34 €	47,80 €	61,08 €
QF9	69,84 €	77,69 €	56,55 €	71,80 €
HC	150,01 €	167,99 €	108,28 €	140,99 €

Ajout d'un forfait de 5€ à l'année pour la pause méridienne
Ajout d'une adhésion pour la Maison des Jeunes 5€ par an